

Pour la confrairie Saint-Bernardin, qui sont les bouchiers :
Nully ne s'est compareu.

Pour la confrairie Saint-Honoré, qui sont les boulangiers
et patisseries :

Claude Tissot.

Pour la confrairie des cordiers :

Jehan Chastillon.

Pour la confrairie Saint-Nicolas, pour les clercs :

Maistre Opequin.

Pour la confrairie Saint-Nicolas, pour les riveyrans
(riverains, mariniers du Rhône et de la Saône) :

Martignon.

Pour la confrairie Saint-Eloy, pour les charretiers :

Nully ne s'est compareu.

Pour la confrairie pour les doriers :

Nully ne s'est compareu.

Pour la confrairie pour les mareschaulx, esperonniers et
selliers :

Jehan Chappeau,

Philippe le Mareschal,

Vidal Faure.

Pour la confrairie des espingliers :

Nully ne s'est compareu.

Pour la confrairie du Saint-Esprit au pont du Rosne (3) :

Nully ne s'est compareu.

(3) On sait que l'institution de cette confrérie eut lieu à l'occasion de la sédition des corps de métiers contre les conseillers de la ville de Lyon sous Charles VI. Il faut donc la placer entre les années 1382 et 1406. (V. *Stances sur l'ancienne confrairie du Saint-Esprit*, par Claude Larjot, 1609.)